

## COMMUNE DE JUNIVILLE 08310

### Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 19 février 2021

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 19 février 2021 à 18h à la salle polyvalente sous la présidence de M. Christian COGNIARD, Maire.

**Présents** : Christian COGNIARD, Bruno ROCHON, Alexandra CLEMENT, Elodie PILARDEAU, Isabelle CLAUSSE, Laurent BOUTRY, Angèle GABREAU, Bertrand JENIN, Géraldine GUILLET, Sandra MANNARINO, Christelle BOUILLON, Patrick DIE, Jean-Christophe LACLAIRE, Murielle LEBEGUE.

**Absents** : Jérôme CHOCARDELLE pouvoir à Christian COGNIARD.

**Secrétaire de séance** : Murielle LEBEGUE

#### **1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 janvier 2021**

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 janvier 2021 est adopté à l'unanimité

#### **2. Tour d'horizon du maire et ses adjoints**

Le Maire et les adjoints relatent et commentent les réunions, rendez-vous, autres événements et informations diverses depuis la dernière réunion du conseil municipal.

- 04/02 : réunion du service technique avec le maire et les adjoints sur l'organisation du travail, des horaires, des congés payés, respect des horaires, consignes sanitaires, règlement intérieur et Rifseep à mettre en place.
- 09/02 : conseil d'école en visio-conférence dont dans les questions diverses la pose des panneaux de signalisation prévue 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires.
- 08/02 : conseil d'administration du collège : CR de S. Mannarino : 314 élèves prévus à ce jour pour la rentrée 2021 avec risque de surcharge dans certaines classes.
- 15/02 : réunion maire/adjoints
- 16/02 : commission sécurité au collège (avis favorable suite aux travaux chaufferie et électricité effectués depuis la dernière commission)
- 17/02 : réunion voisins vigilants annulée et reportée avec la gendarmerie.
- 18/02 : appel téléphonique du maire à la gendarmerie pour véhicules ventouses à côté du cimetière (fourrière contactée) et problème circulation d'un VL autour du city parc.
- 19/02 : Réunion CCPR/FDEA pour implantation d'une borne électrique recharge VL sur le parking avenue de Quimper. Installation et fonctionnement pris en charge par la CCPR (abonnement badge ou carte pour les usagers).

#### Travaux en cours :

- Mairie : enduit extérieur, carrelage et peinture en cours (mettre des réserves)
- Rue Lucie GABREAU : anciens poteaux ciments à enlever avant pose du tarmacadam.
- Retrait d'une citerne de gaz aux abords des vestiaires du terrain de foot retirée (Mairie non informée).
- Réponse aux riverains de la rue de l'Abbye par courrier
- Travaux de la caserne des pompiers : ont débuté

#### Fêtes/ cérémonies/ Sports/Associations

- Pas de cérémonie programmée pour l'instant
- Réponse de la ville de Quimper favorable pour commémoration envisagée en juin 2022.

#### Cadre de vie/environnement/ communication :

- Site Internet à renouveler (commission à réunir).
- Application Illiwap : 280 abonnés.
- Courrier envoyé aux résidents des berges de la Retourne (limitation 30 km/h envisagée)

#### Finances :

Les comptes administratifs ne sont pas arrêtés dans l'attente de la transmission par la trésorerie des dernières opérations comptables. La commission se réunira vers la mi-mars pour établissement des budgets primitifs et le vote de ces budgets par le CM est prévu pour la fin mars

### **3. Vente de l'immeuble de la rue A. Meunier :**

Suite à la décision du conseil, lors de sa séance du 30 janvier dernier, de vendre cet immeuble, le maire rappelle la démarche et les conditions fixées aux deux agences immobilières mandatées à cet effet. : prix de vente déterminé à 160 000 € nets commune et maintien du bail des deux locataires.

Parmi les offres reçues, deux ont été retenues. Après un vote à bulletins secrets par 13 conseillers participant au vote, le conseil municipal décide de vendre l'immeuble à Mr et Mme TATON Cédric. (10 voix pour Mr et Mme TATON, 1 voix pour la SCI de la Petite Paroisse et 2 abstentions).

### **4. Questions diverses**

- Numérisation des registres des actes de l'état civil de la commune depuis 1858 (5721 actes) pour un cout estimé par la Sté JVS à 4299.92 € HT. Le conseil à l'unanimité donne son accord.
- Tous les ans le CM fleurit les tombes de Lucie GABREAU et Mr QUIOT. Le maire propose pour cette année le samedi 06 mars à 11h30 au cimetière.
- Réparation de la panne de chauffage salle des fêtes : 2 devis, Mr Maillet pour 2626 € TTC et la Sté Conraux pour 2599 € TTC. Le CM retient l'offre de Mr Maillet. Par ailleurs le conseil souhaite qu'un contrat de maintenance soit étudié pour l'ensemble des locaux communaux disposant d'une pompe à chaleur (salle polyvalente, mairie et pôle santé).
- Remplacement du moteur HS du camion Ford Transit. Un moteur d'occasion garanti un an a été trouvé chez un professionnel pour un montant de 3755,38 € TTC livré au garage Vivès qui le montera pour 899,17 € TTC. Le conseil à l'unanimité donne son accord pour effectuer cette réparation qui devra être facturée entièrement par le garage Vivès (moteur et MO).
- Affaires foncières en cours : ventes de parcelles à Mrs Allart JP, Simon F et Nerenhausen. Toujours dans l'attente des actes à établir par Me Roussel
- Réseau lecture publique CCPR : toujours pas de convention reçue de la CCPR.
- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) . Le maire communique les 6 membres titulaires et les 6 membres suppléants désignés par le Préfet et composant la CCID pour cette mandature. Il informe que la première réunion de la CCID aura lieu 5 mars à 14 h 30
- Programme national ponts. Dans le cadre de l'opération « France relance » il nous est proposé de faire réaliser gratuitement une évaluation de l'état de nos ponts. Le conseil est d'accord pour candidater à ce diagnostic gratuit.
- Le maire fait état d'un courrier de Mr Pinhero concernant l'état détérioré du chemin dit du camping. Contact sera pris avec l'association foncière pour envisager une amélioration de ce chemin.
- Ouverture de la micro-crèche le 1<sup>er</sup> mars (complet).
- Question est posée sur les autorisations d'utilisation du city-park durant le Covid. Seuls à priori les scolaires et les jeunes des associations encadrés peuvent le fréquenter.

Fin de séance à 20h30.